

**ASSOCIATION SOLIDAIRE POUR LA PREVENTION ET LE DEVELOPPEMENT
DE LA SANTE ET DE LA PREVOYANCE
(ASPDSP)**

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 86-90, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS

AVIS DE CONVOCATION

Les adhérents de l'ASPDSP sont convoqués en Assemblée générale mixte le mardi 29 avril 2025 à 10h, au 12, rue Jean Wenger Valentin - 67000 Strasbourg à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

- Lecture du rapport du Conseil d'administration, du rapport de la trésorière sur les opérations et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024, du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes, approbation des comptes et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 612-5 du code de commerce et approbation des termes dudit rapport
- Délégation de l'Assemblée générale au Conseil d'administration relative aux modifications des contrats d'assurance de groupe
- Ratification de la cooptation d'un administrateur
- Election d'administrateurs

De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

- Modifications statutaires

De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire

- Pouvoirs à donner pour l'accomplissement de toutes formalités légales

Conformément aux statuts de l'Association, si le quorum n'était pas atteint sur première convocation, une seconde Assemblée générale se réunirait le même jour à 11h à la même adresse. L'ordre du jour en serait identique.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.aspdsp.org

Le Président